

concert au salut des âmes, ils doivent partager ses sentiments : *Hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu*, (Phil. II. 5.) tendre au même but, admettre les mêmes principes, suivre la même pratique, employer les mêmes moyens pour parvenir à la même fin. C'est là que se formera, entre les chefs de la milice chrétienne, cette union et cette unité d'action qui fera leur force pour maintenir la morale, propager la religion et rendre invincibles les camps du Seigneur.

Le troisième avantage, c'est de fournir aux membres du clergé une occasion de s'exciter à la piété, à la vertu et à l'accomplissement des devoirs de leur saint état. Dans ces réunions, chacun, à l'exemple de Paul et Barnabé, se plaira à raconter les merveilles que Dieu aura daigné opérer par son ministère; les pratiques de piété que le St.-Esprit lui aura inspiré pour la sanctification de son troupeau; les exemples de vertu dont il aura été le témoin et tous en profiteront pour eux-mêmes ou pour l'avantage de leurs paroissiens : *Audiebant Barnabam et Paulum narrantes quanta Deus fecisset signa et prodigia in gentibus per eos*. (Act. Apost., XV. 12.) Quel beau spectacle que celui de ces assemblées où tous les prêtres d'un arrondissement travaillent à s'instruire, à s'encourager et à s'édifier mutuellement. Le Souverain Prêtre, suivant sa promesse, se trouve au milieu d'eux, les remplit de son esprit, leur communique les grâces et les vertus pour travailler avec succès à la sanctification du troupeau qu'il leur a confié.

Ces avantages sont grands, inappréciables; vous le comprenez comme nous; aussi nous ne doutons nullement qu'en établissant ces conférences, nous ne vo-